

Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer

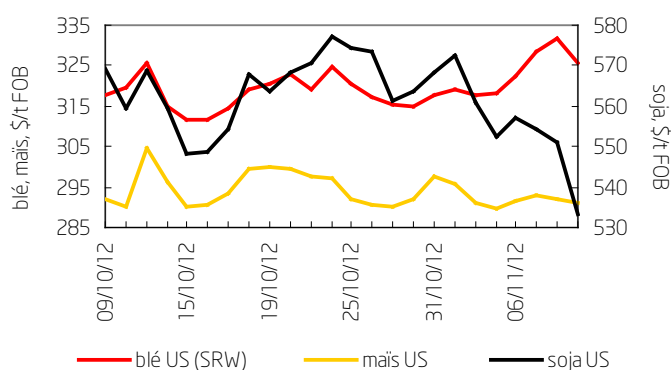


• numéro 03 / novembre 2012 / Panorama mensuel des marchés céréaliers

Le rapport de l'USDA paru le 9 novembre n'est pas de nature à bouleverser les perspectives du marché des céréales. Le principal chiffre ayant eu un impact en termes de prix est le relèvement de la prévision de récolte de soja aux États-Unis (+ 3 Mt), qui a renforcé le sentiment baissier des acteurs du marché à terme, déjà dans l'attente de récoltes record en Amérique du sud au pr. Pour le reste, il ne fait que confirmer les lignes de tendance qui s'étaient déjà dessinées. Malgré un bilan mondial extrêmement tendu en maïs, la conjugaison de ventes à la traîne au départ des États-Unis et de retards de semis en Amérique du sud permet au marché de se stabiliser, tandis que les cotations du blé répercutent le mauvais départ des blés d'hiver dans une partie de l'hémisphère nord.

Monde

Cotations à terme sur les marchés américains (échéance rapprochée)



Source : CIC d'après CME

Blé ukrainien : vers un déstockage maîtrisé et opportun ?

Depuis le début de la campagne, l'éventualité de la mise en œuvre de mesures restrictives à l'exportation au départ d'Ukraine, compte tenu d'une chute de la production de l'ordre de 30 % par rapport à l'an passé, fait l'objet de réflexions, de rumeurs et de déclarations officielles contradictoires, faisant prévaloir un climat d'incertitude qui contribue à nourrir la hausse des prix sur le marché mondial.

Initialement, le gouvernement avait estimé à 4 Mt le potentiel à l'exportation de blé et laissé entendre que des restrictions aux exportations pourraient intervenir dès que 80 % de ce volume seraient utilisés. Par la suite, le potentiel avait été révisé à un peu plus de 5 Mt et, compte

tenu du rythme enlevé des chargements, le gouvernement avait mis en garde les exportateurs contre des restrictions à partir de la mi-novembre. Le 25 octobre, la décision de mettre en place un embargo sur les exportations de blé à compter du 15 novembre semblait officielle. Elle a pourtant donné lieu à plusieurs jours de spéculations sur la nature exacte des restrictions : embargo ? contingentement ? Les déclarations officielles, floues ou contradictoires, n'ont fait qu'ajouter à la confusion.

Face à cela, la position des observateurs du marché mondial a été de minorer l'importance de la question de l'intervention gouvernementale, en considérant que, restrictions autoritaires ou pas, le disponible exportable de l'Ukraine ne permettrait pas à ce pays, compte tenu du rythme des chargements depuis l'été, d'être présent bien longtemps sur le marché mondial. La question restait cependant aiguë pour les opérateurs, qu'il s'agisse des exportateurs ukrainiens ou de leurs clients, placés face à un risque commercial important. Les autorités égyptiennes, qui gardent en mémoire la campagne 2010/11, ont même adressé un message officiel aux autorités ukrainiennes, alors que le défaut d'exécution semblait menacer deux bateaux achetés par le GASC.

Le 7 novembre, il n'était plus question, à court terme, ni de contingentement ni d'embargo. Entre temps, le gouvernement avait révisé le potentiel d'exportation à 6 Mt (chiffre repris par l'USDA dans son rapport du 9 novembre) et s'était entendu avec les opérateurs ukrainiens pour retenir ce chiffre comme le nouveau volume maximal admis à l'exportation ; du même coup, l'application de mesures restrictives à l'exportation était repoussée au 1^{er} décembre.

Devant tant de confusion, on se gardera bien de considérer cette information comme l'état définitif de la question. Ce dernier rebondissement ne fait que repousser la sortie de scène de l'Ukraine, que l'on croyait imminente. Les plus optimistes veulent croire que l'Ukraine suivra

l'exemple de la Russie qui, peut-être en raison de sa récente admission au sein de l'OMC et de sa participation à AMIS, semble ne pas vouloir céder à la tentation de réglementer ses exportations malgré la chute de production et la hausse des prix intérieurs, et se contentera, comme elle, de mettre en œuvre des ventes d'intervention au bénéfice du marché domestique. Les plus pessimistes, à l'inverse, craignent que l'Ukraine n'entraîne la Russie dans des mesures restrictives... à moins que ce ne soit l'inverse : à l'évidence, ces deux pays peinent à retrouver la confiance des opérateurs, échaudés par l'expérience des campagnes passées.

On peut rappeler que, dès la fin du mois d'août, l'analyste ukrainien UkrAgroConsult publiait un bilan prévisionnel faisant déjà apparaître des exportations à hauteur de 6,3 Mt au titre de 2012/13. Sur cette base, on constate que la ponction importante effectuée sur le stock final ne fait que ramener ce dernier à un niveau normal, après deux campagnes caractérisées par un ratio « stock / utilisations » excessivement confortable.

A cela s'ajoute le fait que les conditions actuelles de développement des semis d'hiver (émergence et état des plants) sont bien meilleures que l'an dernier et continuent, semaine après semaine, de s'améliorer.

Dans ces conditions, on imagine sans peine que les exportateurs ukrainiens ont dû faire valoir à leurs autorités le caractère opportun d'un déstockage maîtrisé, à un moment où les prix moyens du blé au départ de la mer Noire sont de quelque 100 \$/t supérieurs (soit une appréciation de 40 %) à ce qu'ils étaient un an auparavant.

En outre, la qualité de la récolte ukrainienne est, en 2012, nettement supérieure à ce qu'elle est habituellement, la sécheresse ayant poussé le taux de protéine vers le haut. Fin août, UkrAgroConsult mentionnait une proportion de blé de qualité meunière dans l'ensemble de la récolte de l'ordre de 80 %, le plus haut niveau depuis 2004. De ce fait, les exportations de blé ukrainien, parmi lesquelles la qualité fourragère est traditionnellement majoritaire (voire équivalente, dans le meilleur des cas, à la part de blé meunier), sont, cette campagne, de nature à rivaliser avec les exportations de blé meunier russe. Si l'Ukraine n'a pas épuisé son disponible de qualité meunière, elle peut sans doute également terminer sa campagne d'exportation en tirant profit des difficultés du blé argentin.

Dégradation des blés argentin et australien par excès de pluie

En effet, alors qu'approche la deuxième moitié de campagne, qui verra arriver sur le marché mondial les récoltes de blé de l'hémisphère sud, l'Argentine sort d'un mois d'octobre marqué par de fortes pluies, dont l'intensité compromet le volume mais surtout la qualité de la récolte. Même si les conditions météorologiques récentes conduisent à une révision à la baisse du rendement, ce dernier (3,06 t/ha selon les prévisions du CIC en date du 25 octobre) devrait rester nettement supérieur à la moyenne (2,77 t/ha sur les 5 années précédentes), et figurer parmi les meilleurs (derrière les 3,51 t/ha de 2010/11). En revanche, la dégradation qualitative de la récolte est une préoccupation majeure, à la fois du point de vue technologique, avec la baisse du taux de protéine, et du point de vue sanitaire, en raison du risque accru de développement de mycotoxines de champ (*fusarium*). La même inquiétude se fait sentir sur les récoltes voisines de l'Uruguay et du Paraguay.

En Australie, les conditions météorologiques pluvieuses qui prévalent sur la côte est dégradent la qualité de la récolte en cours.

Il est cependant encore tôt pour quantifier l'ampleur des dégâts qu'une météorologie défavorable va provoquer sur les récoltes argentine et australienne de blé. Le CIC, dans son rapport du 25 octobre, révisait ses prévisions de 0,5 Mt à la baisse, pour l'une comme pour l'autre, avançant ainsi le chiffre de 11 Mt pour l'Argentine (qui se compare, par ailleurs, aux 13,2 Mt récoltées au titre de 2011/12) et de 22 Mt pour l'Australie (29,5 Mt l'an dernier). L'USDA, le 9 novembre, a choisi d'abaisser de 2 Mt sa prévision pour l'Australie, qui s'établit maintenant à 21 Mt, et de maintenir à 11,5 Mt son chiffre pour l'Argentine.

A la dégradation des prévisions de récolte de blé de l'hémisphère sud au titre de la campagne 2012/13 s'ajoutent des conditions de semis et de développement de la récolte 2013, dans certaines régions de l'hémisphère nord, qui suscitent déjà des inquiétudes. Aux Etats-Unis, en raison de la sécheresse historique de l'année 2012, le blé d'hiver a pris un mauvais départ. Les résultats de l'évaluation hebdomadaire des cultures sont les plus mauvais depuis la mise en place, en 1986, du système de notation (crop rating). En France, c'est au contraire un automne excessivement pluvieux qui diffère la réalisation des semis dans certaines régions.

Si ces déconvenues contribuent actuellement à créer un climat tendu, il faut se garder de toute conclusion hâtive : les cultures n'en sont qu'à un stade très précoce de leur développement et elles sont susceptibles, l'expérience l'a souvent montré, d'exprimer dans la suite du cycle végétatif des capacités de récupération importantes.

Argentine : la pluie pénalise aussi les semis de maïs

En raison de la pluviosité excessive, les semis de maïs en Argentine ont pris du retard (réalisés, au 9 novembre, à hauteur de 49 % contre 64 % l'an dernier à pareille date d'après le ministère de l'Agriculture). Jugé rattrapable, celui-ci ne suscite pourtant pas encore de réelles inquiétudes (le retard est plus marqué sur les semis de soja : 11 % contre 25 % d'après la Bourse de Buenos Aires, mais la possibilité de recourir à des variétés au cycle végétatif plus court est évoquée). Dans son rapport du 25 octobre, le CIC a même accentué le caractère record de la production argentine attendue au printemps 2013 (+ 1 Mt par rapport à la prévision du mois précédent, à 26 Mt). La première semaine de novembre a vu les pluies s'interrompre dans les principales zones agricoles et laisser place au soleil, ce qui a permis aux sols de commencer à s'assécher en surface. Bien que la pluviosité constatée dans le sud du Brésil ait conduit Celeres à abaisser légèrement ses prévisions, il n'y a pas là un sujet de préoccupation. L'USDA, pour sa part, maintient ses prévisions tant pour l'Argentine que pour le Brésil, à respectivement 28 Mt et 70 Mt.

Des importations massives de maïs attendues dans l'Union européenne

En résumé, les retards de semis ne remettent pas en cause, pour le moment, la perspective d'une production record en Amérique du Sud ; tout au plus constate-t-on une certaine prudence des vendeurs argentins sur l'échéance mars, première de la nouvelle récolte 2012/13. Celle-ci fait déjà l'objet d'une demande très forte sur le marché mondial. Au moment où l'on parle même de ventes de maïs argentin aux États-Unis, on notera que les besoins à l'importation de ces derniers sont encore révisés à la hausse dans le dernier rapport de l'USDA, à 2,5 Mt contre un volume traditionnel de 700 000 t.

En raison d'une production laminée par la sécheresse en Europe centrale et dans les Balkans, mais aussi d'une forte demande adressée au blé communautaire sur le marché mondial, l'Union européenne est pressentie comme un gros importateur de maïs cette campagne. Le CIC et l'USDA ont tous deux révisé leur prévision de + 1,5 Mt en l'espace de seulement un mois (9 Mt d'après le CIC fin octobre, 6,5 Mt pour l'USDA). Depuis notre dernière parution, l'Union européenne a d'ailleurs autorisé l'importation du maïs génétiquement modifié MIR 162, levant ainsi un obstacle majeur à l'entrée de l'origine brésilienne dans la Communauté.

Dans l'attente de la récolte à venir, la demande en ancienne récolte est très dynamique. Les exportations de maïs (toutes destinations) au départ du Brésil ont atteint en octobre un record, à 3,7 Mt. Ce niveau d'activité n'est pas sans poser d'habituels problèmes logistiques au Brésil. Ainsi, la livraison d'un volume de 900 000 t de maïs brésilien, prévue entre juillet et septembre, ayant été retardée, les acheteurs japonais auraient été contraints d'acheter au moins 500 000 t de maïs américain, plus onéreux, pour livraison entre janvier et mars.

L'union européenne

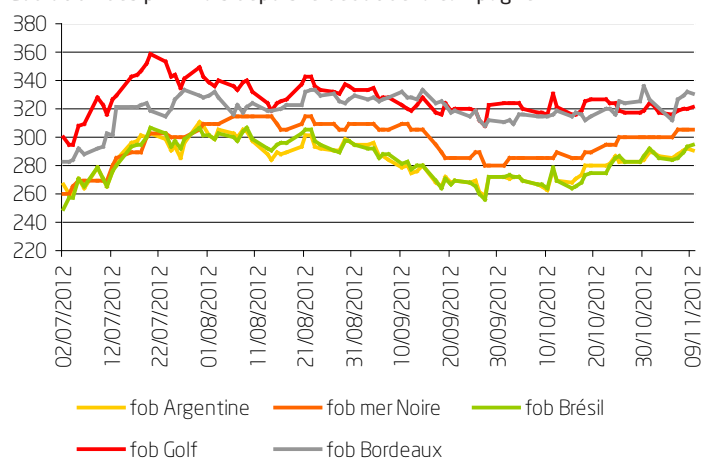
Le maïs rend le bilan UE tendu

La Commission européenne vient de réviser ses estimations de production des céréales. Le chiffre de production du maïs est une nouvelle fois révisé à la baisse. L'estimation de production ressort désormais à 54,2 Mt contre 68,1 Mt en 2011, soit une perte de presque 14 Mt (-20 %). La raison essentielle de ce recul est la sécheresse historique et les températures caniculaires subies au cours de l'été par les pays d'Europe centrale et orientale. La récolte de la Roumanie s'élève à 5,2 Mt contre 11,6 Mt en 2011, celle de la Hongrie à 8 Mt contre 4 Mt et celle de la Bulgarie à 1,6 Mt contre 2,2 Mt. La récolte italienne est, elle aussi, en baisse, quoique de manière moindre, à 7,6 Mt contre 9,7 Mt en 2011. La Commission estime que les importations de l'UE en provenance des pays tiers pourraient s'élever à 8 Mt (chiffre intermédiaire entre celui de l'USDA et celui du CIC), en hausse de 2 Mt par rapport à la précédente campagne.

Bilans Union européenne 2012/13 (en Mt)						
UE27	Blé tendre	Orge	Blé dur	Maïs	Autres EUR27	
stock initial	10,5	7,5	0,6	15,9	2,6	37,1
production	123,6	54,4	8,3	54,2	31,1	271,6
importations	4,4	0,3	2,0	8,0	0,7	15,4
total ressources	138,5	62,2	10,9	78,1	34,4	324,1
consommation						
. humaine	47,6	0,4	8,5	4,8	4,4	65,7
. semences	4,7	2,3	0,4	0,5	1,8	9,7
. industrielle	10,6	9,4	0,1	7,5	2,2	29,8
dont éthanol carb.	4,6	0,9		3,0	1,3	9,8
. animale	50,5	38,0	0,3	52,0	23,2	164,0
pertes	0,9	0,4	0,1	0,6	0,3	2,3
total utilisations intérieures	118,9	51,4	9,4	68,4	33,2	281,3
exportations	14,0	5,0	0,9	2,5	0,2	22,6
total utilisations	138,4	62,2	10,9	78,1	34,5	324,1
stock final	10,1	6,7	0,6	10,2	2,4	30,0

Source : Commission européenne, octobre 2012

Évolution des prix maïs depuis le début de la campagne



Source : CIC

Les importations de maïs brésiliens et argentins, actuellement les moins chers du marché, devraient être importantes et pallier tant la raréfaction des disponibilités intérieures de l'UE que la réduction des importations de blé en provenance de la mer Noire.

Échanges UE/Pays Tiers

Le volume de certificats à l'exportation délivré par l'UE (toutes céréales) se monte à 9,3 Mt au 6 novembre, soit un niveau équivalent à la précédente campagne, à la même période. Le recul des certificats pour le maïs (360 000 t contre 1,1 Mt) est compensé par la progression des tirages de certificats d'exportation de l'orge qui atteignent un total de 2,1 Mt, largement supérieur aux campagnes précédentes. L'arrivée sur le marché des orges en provenance d'Argentine devrait cependant ralentir ce rythme et installer une rude concurrence.

Engagements à l'exportation - cumuls à semaine 19 (certificats délivrés)			
en t	2011/12	2012/13	var. 12/13 prp 11/12
Blé tendre	5 540 000	5 748 000	4%
Blé dur	551 000	387 000	-30%
Orge	1 720 000	2 169 000	26%
Maïs	1 242 000	452 000	-64%
Total	9 600 000	9 283 000	-3%

Source : Commission européenne, au 06/11/2012

Engagements à l'importation - cumuls à semaine 19 (certificats délivrés)			
en t	2011/12	2012/13	var. 12/13 prp 11/12
Blé tendre	2 703 000	1 879 000	-30%
Blé dur	759 000	670 000	-12%
Orge	98 000	11 000	-89%
Maïs	980 000	2 147 000	119%
Total	4 579 000	4 756 000	4%

Source : Commission européenne, au 06/11/2012

La Commission européenne a également délivré un total de 4,8 Mt de certificats à l'importation (contre 4,6 Mt en 2011/12). La quantité de maïs importé par l'UE est très supérieure à la campagne précédente, à 2,1 Mt (contre 980 000 t en 2011/12).

Suspension temporaire des droits de douane à l'importation au titre de la campagne 2012/13

Le Comité de gestion a rendu un avis favorable, le jeudi 6 novembre 2012, sur le projet de règlement portant suspension des droits de douane, pour la période allant du 1er janvier 2013 au 30 juin 2013, dans le cadre des contingents d'importation à droit réduit de blé tendre de basse et moyenne qualité ainsi que d'orge fourragère. Les prix fermes, le faible niveau des stocks, ainsi que l'état actuel des estimations de production de céréales ont poussé la Commission à faciliter le maintien des flux d'importation nécessaires à l'équilibre du marché européen.

FRANCE

Des exportations élevées vers les pays tiers

Les chargements de blé tendre à destination des pays tiers en octobre ont été soutenus : ils dépassent le million de tonnes, contre un peu moins de 0,7 Mt l'année dernière à la même époque.

Les exportations vers l'Algérie (premier débouché des blés français à destination des pays tiers) se maintiennent au même niveau que celui d'octobre 2011 : aux alentours de 0,37 Mt.

En revanche, les ventes à destination du Maroc sont en forte hausse. Elles s'élèvent à fin octobre à 426 000 t contre 71 000 t lors de la précédente campagne à la même date (+ 500 %). La récolte marocaine 2012 est médiocre car le royaume chérifien a été frappé, une fois de plus, par une très forte sécheresse.

Les ventes vers le Maroc représentent d'ores et déjà 32 % du total des embarquements français de blé tendre. En octobre, les chargements ont « explosé ». Ils sont passés de 33 000 t en octobre 2011 à plus de 326 000 t en octobre 2012.

En ce qui concerne les pays de l'Afrique subsaharienne, on observe également une hausse des ventes françaises avec, par exemple, pour la Côte d'Ivoire, une progression de 30 % par rapport à la précédente campagne à la même date (164 000 t contre 118 000 t soit + 39 %).

Depuis le début de la campagne, la France a doublé ses exportations vers le Yémen avec 130 000 t contre 60 000 t en 2011/12.

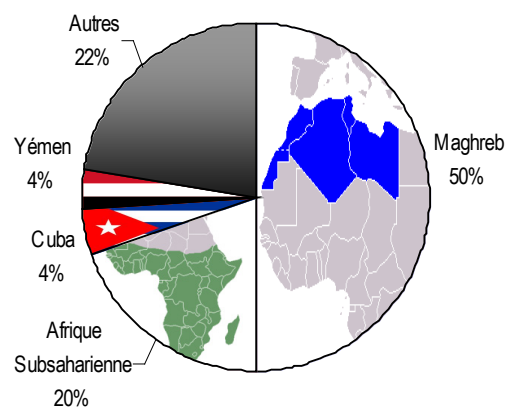
Les embarquements à destination de Cuba sont, quant à eux, identiques à ceux de la précédente campagne, aux alentours de 150 000 t.

En cumul, les exportations de blé tendre vers les pays tiers pour les quatre premiers mois de la campagne se présentent comme suit (rappel des campagnes les plus récentes) :

Campagne	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13
Exportations blé tendre				
(en Mt)	3,25	4,5	3,25	2,75

Source : Douanes, SGS, Infograin et Reuters

Principales destinations des exportations de blé tendre vers les pays tiers à fin octobre 2012



Source : Douanes, SGS, Infograin et Reuters

Bien qu'en baisse par rapport à l'an dernier, le maïs français connaît des destinations inhabituelles. En effet, on relève 116 000 t vendues à la Corée du Sud au mois d'octobre, ainsi que 25 000 t chargées vers le Japon au début du mois de novembre.

Les exportations d'orge à destination des pays tiers apparaissent assez conséquentes en ce début de campagne : plus de 0,77 Mt ont été chargées à fin octobre contre un peu plus de 0,4 Mt la campagne passée (soit une augmentation de près de 86 % !). Les chargements vers l'Arabie Saoudite, principal débouché des orges françaises, représentent 94 % de ce volume. L'absence de l'origine ukrainienne sur le marché des orges a ouvert en début de campagne un débouché important aux orges françaises vers cette destination. On craint désormais la concurrence de l'Argentine et de l'Australie.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.

Rédaction : C. Babarit - christophe.babarit@franceagrimer.fr / Hana Bouhalli - hana.bouhalli@franceagrimer.fr / O. Le Lamer - oliviale-lamer@franceagrimer.fr / Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr / V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Copyright 2012 : N° ISSN 2115-3000. Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.